

Réunion UNAF 71 Saône et Loire

Vendredi 19 octobre 2018

à la ligue de Bourgogne Franche Comté de Montchanin

Présents : Larochette Yann / Scaramazza Vincent / Meunier Pascale / Meunier Christian / Perraud Roger / Georges Gérard représentant la SR / Champet Régis / Coulon Guillaume / Fèvre Sébastien

Invité : Lamure Sébastien

Excusés : Bollet Laurent / Collin Alexandra / Durand Emmanuel / Gauthier Emmanuel / Plat Maxim / Bray Michael / Schaffer Hugues

Le co-président de la section UNAF 71 regrette l'absence d'une grande partie des membres de la section lors de cette première réunion et demande à l'ensemble des membres dans la mesure de leurs disponibilités d'être présents.

La section UNAF 71 renouvelle ses condoléances à la famille de :

- Jacques Léger ancien président de la Ligue De Bourgogne de football et cofondateur de l'UNAF Bourgogne
- La maman de notre président de section régionale Laurent et Pierre, Mme Renée Bollet
- La belle maman de Jean-Paul Cretat

La section UNAF 71 adresse ses félicitations à la famille de :

- Charline Meunier pour la naissance du petit HEDI

La section UNAF 71 adresse ses prompts vœux de rétablissement à :

- Sébastien Fèvre et Yann Larochette pour leur longue blessure

Enfin, La section UNAF 71 apporte tout son soutien à Turkut Kaplambaba suite à l'agression physique dont il a été victime le 7 octobre dernier lors de la rencontre opposant Torcy à Neuvy.

À ce sujet, La section UNAF 71 a été très sensible à la démarche d'Alexandre Deniau, ancien arbitre et ancien UNAFISTE, actuellement entraîneur de ce club, qui a démissionné le lendemain des faits pour manifester son mécontentement.

Régis Champet est nommé secrétaire de séance.

Attribution des postes et fonctions au sein de l'UNAF 71 Saône-et-Loire

Chaque sous-section compte déjà en son sein :

- Un Président
- Un vice-président
- Un secrétaire
- Un trésorier

Pour l'ensemble des deux sous-sections sont nommés :

- aux affaires juridiques : Maxim Plat
- Comme représentante des jeunes arbitres et de l'arbitrage féminin : Alexandra Collin

Fonctionnement

Régis Champet rappelle à chacun que pour un fonctionnement rapide et efficace l'utilisation du mail est préconisée. Il est demandé à chaque membre d'y être vigilant et de répondre rapidement à toute demande.

Une réflexion devra s'engager sur la modification des statuts de l'UNAF 71 Saône-et-Loire pour la période qui suivra le 1er juillet 2020. Chaque membre est amené à y réfléchir pour proposer pour la prochaine réunion les éventuelles modifications à y apporter.

Les sous-sections continueront d'effectuer chacune dans son secteur géographique les activités habituelles.

Les arbres de Noël des sous-sections Loire et Saône sont respectivement prévues les 14 et 15 décembre 2018.

Une réflexion est engagée pour l'organisation du loto en commun en 2020 de façon à avoir une proposition de lots plus attractive.

Une sortie récréative entre les deux sous-sections est à envisager. La date **du 22 juin 2019** est retenue. Une sortie à l'accrobranche de Bergesserin semblerait être un bon compromis géographique et ludique suivi d'un repas champêtre en commun le soir. Chaque membre ayant des connaissances pour cette organisation est prié de l'étudier et de ramener toute information auprès de Régis Champet.

Finances

Les comptes de résultats et situations actuelles des 2 sous-sections sont très satisfaisants.

Un rendez-vous est à prévoir avec le Crédit Agricole de Couches afin de pouvoir domicilier l'ensemble des comptes de la section dans la même banque. Il faut envisager trois comptes courants, 1 pour chaque sous-section et un pour la section UNAF 71.

Pour chaque sous-section, comme habituellement les personnes ayant le droit de signature restent les mêmes à savoir les trésoriers.

Pour la section UNAF 71, il est décidé que seuls les co-présidents auront le droit de signature.

Si ce mode de fonctionnement ne peut pas se réaliser avec le Crédit Agricole, il est décidé qu'un rendez-vous serait pris auprès du Crédit Mutuel qui est d'accord pour ouvrir trois comptes courants pour la seule association.

Les vérificateurs au compte, comme le prévoient les statuts, seront nommés lors de la prochaine Assemblée Générale de l'UNAF 71.

Adhésions

Un point est fait sur les adhésions qui sont au nombre de 188 à la date de ce jour. De nombreuses relances doivent encore être effectuées par les deux sous-sections et notamment pour les candidats arbitres qui sont en train de passer les examens à l'heure actuelle.

Le nombre d'adhérents de la fin de saison dernière était à 215 donc nous nous approchons de ce chiffre, même si nous devons souffrir d'un nombre important de non renouvellement à l'intersaison.

Affaire en cours

Un dépôt de plainte a été effectué contre le journal Macon Infos pour des propos jugés diffamatoires contre notre association et relayant ceux tenus par l'ancien président du Macon Sporting, Monsieur Alvès.

Affaire Kaplanbaba :

Suite à l'agression physique dont a été victime notre collègue, l'UNAF 71 a fait parvenir un droit de retrait à l'attention des arbitres. Les clubs et le district ont été informés de cette démarche et l'UNAF 71 se félicite et prend note de la décision ce jour du district de la mise hors compétition de l'équipe concernée jusqu'à nouvel ordre.

Toutefois, notre association sera très attentive à la suite qui sera donnée à cette affaire et fera suivre un courrier à l'attention du président du district ou elle expliquera dans quelles conditions elle lèvera son droit de retrait pour les matchs à venir concernant le club de Torcy. À savoir :

- la classification de match à risque permanent pour toutes les rencontres de l'équipe de D2 à domicile et extérieur
- la présence de trois arbitres et un délégué pour toutes les rencontres de l'équipe de D2 à domicile et extérieur
- la présence systématique d'un délégué pour toute rencontre d'une autre division concernant Torcy si un arbitre est désigné

***Prochaine réunion à prévoir en janvier 2019
le samedi 19 octobre 2018 à St Rémy***